

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2022/05

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 6 mai 2022 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Personnel communal :

- a) Approbation de la démission d'un fonctionnaire ;
- b) Nomination d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique ;
- c) Nomination d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service des finances ;

Séance publique

2. Projets de travaux, fournitures et services :

- a) Extension de la maison de soins CIPA « Beim Klouschter » à Howald - présentation ;
- b) Mise en conformité de passages pour piétons à Fentange - approbation ;

3. Personnel communal – création de trois postes d'employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif ;

4. Enseignement fondamental :

- a) Organisation scolaire 2022/2023 ;
- b) Approbation de règlements d'ordre intérieur complémentaires ;

5. Urbanisme :

- a) Lotissement d'une parcelle sise à Alzingen au lieu-dit « Rue Josy Haendel » ;
- b) Lotissement d'une parcelle sise à Itzig au lieu-dit « Rue de Hesperange » ;

6. Propriétés immobilières :

- a) Approbation d'actes ;
- b) Approbation de compromis ;
- c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;

- 7.** Approbation de décomptes ;
- 8.** Approbation de titres de recettes ;
- 9.** Adaptation des tarifs relatifs aux cours du soir ;
- 10.** Office social - approbation d'une convention ;
- 11.** Approbation de conventions ;
- 12.** Règlement communal relatif à l'assainissement des eaux ;
- 13.** Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
- 14.** Autorisation d'ester en justice ;
- 15.** Approbation d'une succession testamentaire au profit de la commune ;
- 16.** Concessions de cimetière ;
- 17.** Approbation de subventions extraordinaires ;
- 18.** Questions émanant des conseillers ;
- 19.** Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 29 avril 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins.